



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 09 juillet 2021

PRESENTS : Mme LASSEOUGUE Pauline - MM. HAUTIER Benjamin (Président) - BLONDY Jonathan (Président de la CDA) - BERTHELET Quentin (secrétaire de séance) - BUFFIERE Patrick (Président de l'UNAF24) - DELANNES Quentin

EXCUSES : Mmes FERNANDEZ Marie-France - LEBRETON Nathalie (CTA) - MM. LACOUR Eric (Président du District) - EL KOUN Rachid - KHIAL Camille - DE MATOS Mathieu - MAFFIOLETTI Raphaël

Début de la réunion : 19h30.

Ouverture de séance par Benjamin HAUTIER qui remercie tous les invités pour leur présence et lance un tour de table afin de procéder à l'ordre du jour.

Parole à Eric LACOUR, Président du District, représenté par Jonathan BLONDY

Le District Dordogne-Périgord sera doté en septembre d'un nouveau CTD PPF, salarié de la LFNA, ancien joueur professionnel, arrivant d'une autre Ligue.

Le lundi 6 septembre 2021 est prévue une réunion de tous les clubs du District pour la remise de dotations en matériel dans le cadre du plan de relance mis en place par le Comité Directeur. Jonathan BLONDY se félicite du travail accompli sur la formation des arbitres, ainsi que celles dispensées aux arbitres assistants bénévoles de clubs.

Parole à Jonathan BLONDY, Président du Pôle Arbitrage

Jonathan BLONDY informe la commission de la réforme du système de certifications des formateurs en arbitrage. Il était avec Pauline LASSEOUGUE à Poitiers récemment pour expérimenter et recevoir la formation premier degré. Le nouveau système de formation se déclinera de la même manière sur tout le territoire national, la LFNA étant Ligue pilote en matière d'arbitrage.

A terme, les formations des arbitres deviendront semblables à celles des éducateurs, sous forme de modules, à valider les uns après les autres pour valider la formation. Bien entendu, les formations sur un week-end continueront mais il sera possible de le faire par ce principe de modules. Il sera tout à fait possible de passer sa formation en plusieurs fois, sur des territoires différents de l'Hexagone, à l'avenir. La réforme est en cours. Le rôle des Chargés de Mission et des personnes actuellement titulaires du diplôme « Initiateur 1 en Arbitrage » n'a plus de « valeur » actuellement. Les concernés vont devoir se former en trois temps (I1, I2 et I3). Des mesures dérogatoires sont prévues pour le moment pour l'encadrement des FIA mais, à terme, tout intervenant devra être titulaire de ces diplômes pour encadrer des formations d'arbitres.

Une réunion avec la CRA et la DTA, par l'intermédiaire d'Alain SARS, a eu lieu mercredi 30 juin 2021 à Puymoyen. L'objectif était de faire le point sur les réformes en cours, d'envisager l'avenir et de définir le principe de Ligue pilote pour la LFNA.

Mise en place « projet caméra embarquée pour l'arbitrage » à partir de la rentrée, le District de la Dordogne sera pilote sur ce projet.

Point sur les Formations Initiales - Benjamin HAUTIER

Malgré le contexte de la saison 2020/2021, dix-huit nouveaux arbitres ont été formés en visioconférence sur la théorie. Neuf ont validé la pratique lors d'une nouvelle journée de formation organisée le 27 juin au District Dordogne-Périgord. Tous ont été reçus à l'examen final le 04 juillet et ont pu participer à une formation sur



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 09 juillet 2021

la Feuille de Match Informatisée. Un stagiaire était inscrit en Corrèze pour valider le module pratique. Deux candidats doivent passer leur examen le 16 juillet.

Suite aux remontées par l'IR2F et les retours des absents sur la partie pratique, il va être proposé une date à la rentrée pour valider les neuf retardataires. Jonathan BLONDY soumet l'idée de sonder les intéressés entre le week-end du 21/22 août et celui du 04/05 septembre.

Benjamin HAUTIER termine en disant qu'il souhaite qu'à l'avenir, la CDDPA complète les envois de convocation par un appel ou SMS aux candidats. La perte de neuf personnes entre la théorie et la pratique doit nous alerter sur le besoin de proximité permanent !

Il présente ensuite le déroulé de la saison 2021/2022 avec trois FIA qui se dérouleront sur le territoire de la Dordogne (octobre, décembre et février). En complément, et dans l'optique du rapprochement et du travail en commun avec la Haute-Vienne, une FIA commune sera organisée en mars à Saint Yrieix la Perche, commune limitrophe de nos deux départements.

Les trois FIA de notre territoire seront pilotées par un duo de formateurs locaux. Des intervenants de la CDA ou CDDPA pourront être sollicités pour animer un atelier durant le week-end, en soutien des formateurs salariés.

Une FIA totalement dédiée Futsal sera organisée sur le territoire de la Dordogne durant le mois de janvier 2022.

L'ensemble des dates seront dévoilées prochainement par la LFNA. Des clips promotionnels devront être tournés pour promouvoir ces formations. Après échange, il est décidé de cibler une féminine, un arbitre/éducateur et un autre profil à définir.

Point sur les actions grand public - Benjamin HAUTIER

Six QCM ont été publiés sur Facebook avec une correction vidéo à chaque fois, deux semaines après. Benjamin HAUTIER remercie sincèrement Jean Robert CLOFF pour le très lourd travail de création des vidéos de correction.

Il est à noter une forte participation avec environ 280 personnes différentes pour plus de 450 réponses cumulées. Des récompenses aux participants les plus assidus et aux clubs les plus actifs sont prévues lors de la soirée de l'arbitrage du 03 septembre 2021. Enfin, et c'est à souligner, les clubs où les référents en arbitrage ont joué leur rôle de proximité ont majoritairement beaucoup plus participé. Notons les exemples du FC PERIGORD CENTRE, LIMENS JSA, SARLAT MARCILLAC, MARQUAY TAMNIES et COC CHAMBIERS où les référents en arbitrage ont largement mis en avant l'action.

Le déconfinement a permis de mettre en œuvre un des projets 2020/2021 avec les formations à destination des arbitres assistants bénévoles de club. Celles-ci ont été organisées sur quatre secteurs, et cinquante-et-un bénévoles ont été formés, représentant environ 30 clubs différents. Ils seront dotés d'un coupe-vent et d'un diplôme en début de saison prochaine. Le listing des bénévoles formés sera transmis à l'ensemble des arbitres. Ainsi, ces assistants pourront être valorisés et pleinement intégrés aux missions qui sont les leurs sur les rencontres.

Bien entendu, cette action sera reconduite la saison prochaine sur la période de juin 2022. Les participants et clubs ont exprimé une grosse satisfaction sur ce concept de formations délocalisées et gratuites.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 09 juillet 2021

État des renouvellements de licence 2021/2022 des stagiaires - Quentin BERTHELET

La CDPA a un objectif majoritaire sur la période estivale, suivre l'état de renouvellement des arbitres. Benjamin HAUTIER précise qu'il assure ce suivi en lien avec Béatrice MAZEAU, salariée du District dédiée à l'arbitrage. Cependant, le suivi des renouvellements des stagiaires est laissé à Quentin BERTHELET, responsable du suivi des stagiaires.

Des SMS ont été privilégiés auprès de ce public jeune, plus à l'aise avec ce mode de communication qu'avec les mails. Une grande majorité d'arbitres a répondu et finira son dossier médical dans les jours à venir. Certains ont déjà finalisé les démarches. Nous notons plusieurs arrêts parmi les stagiaires, à savoir Elyne CHARRIER, Prescilia DE JESUS BAROFIA, Sohan PAGNON et Charles SIGNOL. Tous ces arrêts sont motivés par des raisons professionnelles ou scolaires. La CDPA remercie ces quatre arbitres pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Benjamin HAUTIER précise qu'une relance sera effectuée tous les dix jours à compter de début juillet, afin de maximiser les renouvellements et suivre au mieux nos arbitres. A ce jour, 55% des licences sont saisies et nombre d'arbitres ont entamé les démarches de leur côté, ce qui est encourageant.

Projection sur les actions 2021/2022 et objectifs de chacun pour la période estivale

Benjamin HAUTIER lance un débat sur les actions grand public pour 2021/2022. Outre l'action AA bénévoles reconduite, un dialogue s'instaure sur le reste des actions.

L'action réseaux sociaux sera modifiée afin de diversifier et dynamiser le concept. Des questionnaires basés sur 5 vidéos seront publiés, une fois par mois, sur trois mois en première phase (octobre, novembre, décembre) et trois mois en deuxième phase (février, mars, avril). Jean Robert CLOFF sera mis à contribution pour proposer les vidéos. Pauline LASSEOUGUE demande s'il est possible d'envisager une action Instagram, réseau social beaucoup plus sollicité des jeunes que Facebook. Jonathan BLONDY précise que le compte Instagram compte environ 1000 abonnés alors que la page Facebook en compte environ 8000. Il est donc pertinent de privilégier Facebook. Mais un relai en story Instagram sera effectué.

Le challenge de l'arbitrage sera mis en place cette saison. Il sera présenté dans le courant de l'été à Jonathan BLONDY dans sa version finalisée et ainsi soumis à la Commission des Finances pour prise en charge des dotations aux clubs gagnants (bons d'achats Seripub).

Enfin, Benjamin HAUTIER insiste sur la nécessité de relancer les interventions clubs et d'être partout où les clubs voudront une présence. Cela doit être l'idée majoritaire pour aller chercher des gens intéressés par l'arbitrage et rapprocher les familles du football. Celles-ci devront être dirigées majoritairement vers les Seniors Féminines, les U18 et les U15. Mais il ne faudra fermer aucune porte !

Quentin DELANNES et Benjamin HAUTIER souhaitent que la CDPA soit présente sur plusieurs tournois de fin de saison, avec stand initiation à l'arbitrage afin de titiller les jeunes, souvent U13, offrant un autre cœur de cible. Jonathan BLONDY évoque l'importance de goodies à offrir en fin de tournoi. Il faudra cibler des tournois de clubs aux quatre coins du Département.

Un questionnement s'engage notamment à l'initiative de Patrick BUFFIERE sur la remise en place d'une rencontre entre arbitres et éducateurs, suivie d'un moment convivial. Cette action reste difficile à mettre en place la saison prochaine car les calendriers de tous restent très chargés.

Dernier point primordial, développer la cohésion des stagiaires entre eux et avec les autres arbitres afin de maximiser le sentiment d'appartenance et fidéliser nos arbitres. Une discussion s'engage autour de la meilleure façon d'organiser ces événements. Il est rappelé par Jonathan BLONDY que l'UNAF doit bien



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 09 juillet 2021

entendu être partie prenante du projet. Le tournoi Futsal devrait être reconduit par l'UNAF et la CDPA s'y associera en termes d'aide logistique et de promotion de l'évènement.

Il est proposé de monter un groupe de travail autour de cette journée de cohésion qui sera composé d'un membre de la CDPA, en l'occurrence Pauline LASSEOUGUE, d'un membre de la CDA, Aubin SOLER, et d'un membre de l'UNAF, Anne Sophie TINDER. Un groupe de discussion WhatsApp sera créé autour de cet évènement.

Concernant le programme, il est envisagé de partir sur une activité de cohésion (canoé, paintball, laser game etc...) avec repas et soirée ensuite dans la grande salle du District.

Questions diverses

Patrick BUFFIERE félicite la commission pour son action importante notamment en se déplaçant dans les clubs. Il reste persuadé que cette proximité est un atout et valorise le travail de la CDPA. Il rappelle l'éternel soutien de l'UNAF et sa présence future pour les actions qui seraient mises en œuvre.

Après un tour de table des présents, Benjamin HAUTIER rappelle que la CDPA souhaite réellement se déplacer dans les clubs. Des visuels seront créés pour promouvoir ces actions, d'ici le mois d'août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.